



## **Assemblée générale**

Vendredi 2 juillet 2021,  
salle des fêtes

**Invités :** Laurent Raymond, maire de Saint-Avertin.  
Marie-Josée Duboël, présidente du Comité départemental FFCT d'Indre-et-Loire.  
Véronique Lhermitte, présidente de Saint-Avertin Sports.

**Ouverture de l'assemblée générale :** 20 h 20.

### **Mot d'accueil du président :**

François Tartarin salue et remercie de leur présence les invités. Il prie d'excuser plusieurs membres de la section dans l'impossibilité d'être présents, ainsi que Jack Thomas, notre correspondant au comité directeur de SAS, empêché pour raisons de santé. Il précise les raisons de cette assemblée générale tenue quatre mois après celle de 2020. Il présente l'ordre du jour.

### **Quorum :**

Quorum de 25 %. Atteint : 19 présents.

### **Rapport d'activités :**

Marie-Françoise Tartarin, secrétaire, présente brièvement la section.

- Au 2 juillet 2021, le club compte 45 licenciés FFCT au titre de SAS Cyclotourisme et deux membres associés. 9 licenciés de moins qu'en 2020 à la même date, perte due principalement à des déménagements.
- Trois grands projets ont été annulés en raison de la pandémie. Le Challenge du Centre est reporté aux 14 et 15 mai 2022.
- Les deux séjours nationaux programmés en avril (Aubigny-sur-Nère et Amboise) ont été reportés en août et octobre.
- Les Audax 100 et 200 km sont maintenus à la date du 11 septembre 2021.
- La secrétaire souligne le dynamisme du club. Des sorties de plus de 100 km sur la journée ont été réalisées pour pallier le manque d'organisations interclubs dû à la crise sanitaire.
- Les 3 et 4 juillet 2021, neuf licenciés participeront au premier challenge du Centre depuis le 6 octobre 2019.

*Ce rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport financier :**

Nelly Charlet, trésorière, présente les comptes 2020-2021, équilibrés à 18 149,24 € (30 976,08 € pour l'exercice 2019-2020).

Résultat : 8 916,70 € (7 289,34 € pour 2019-2020).

### **Projets 2022 :**

Avant la présentation du budget prévisionnel, François Tartarin procède à une première esquisse des projets 2022 :

- Organisation d'un séjour national FFCT à Amboise du 2 au 9 avril ;
- Challenge du Centre à Saint-Avertin, 14 et 15 mai ;
- Séjour club, Ascension, 26 au 29 mai ;
- Mai à vélo à Saint-Avertin ;

- Brevets Audax 100-200 km, 10 septembre ;
- Fête de la section, 17 ou 18 septembre.

### **Cotisation 2022 :**

F. Tartarin présente un projet d'augmentation de la part de cotisation versée à la section, en 2022, augmentation qui s'élèverait à 1 € pour chaque catégorie :

- adulte : 17 € (montant 2021 : 16 €) ;
- conjoint : 12 € (11 €) ;
- 18-25 ans : 12 € (11 €) ;
- moins de 18 ans : 6 € (5 €) ;
- membre associé : 27 € (26 €).

A cette cotisation s'ajouteront la cotisation FFCT et l'assurance FFCT. Leur montant pour 2022 sera connu à la rentrée.

*Les nouveaux montants de cotisation sont adoptés à l'unanimité.*

### **Budget prévisionnel 2021-2022 :**

Présenté par Nelly Charlet, le BP s'établit à 44 510,75 € en recettes et 41 865 € en dépenses.

*Le compte de résultats 2020-2021 et le budget prévisionnel 2021-2022 sont adoptés à l'unanimité.*

### **Intervention du président :**

*« L'AG de février, prévue plus tôt, avait été repoussée, la faute au Covid. Celle-ci est avancée, afin de nous conformer au calendrier omnisports.*

*Saint-Avertin Sports Cyclotourisme n'en reste pas moins aligné sur le calendrier de la saison cyclotouristique, ouverte en janvier et close avec les assemblées générales départementale, régionale et fédérale de fin d'année.*

*Nous nous retrouverons donc à l'automne pour tirer le bilan de cette saison 2021 et donner un tour définitif aux projets de 2022. »*

Le club s'apprête à fêter son troisième anniversaire. Il a pour priorité de « *pratiquer le cyclotourisme pour toutes et pour tous* ». Il enregistre une quasi-parité femmes-hommes : 22 femmes, soit 47 %, et 25 hommes.

L'activité des derniers mois s'est poursuivie en interne. Les échanges avec les autres clubs (randonnées extérieures, brevets, voyages, rencontres) ont été suspendus.

Il en a été de même au niveau local : pas d'intervention auprès des élèves de CM2, abandon du projet de Fête du vélo (Mai à vélo), sans parler d'un nouveau report du Challenge du Centre à 2022. Pour la deuxième fois, le voyage à Steinbach, ville jumelle allemande, a dû être abandonné.

L'assouplissement des consignes sanitaires a permis de nouvelles activités sur des sorties longues, avec un effectif important : en Chinonais (Panzoult), à Châteauroux.

Le club est aussi bien représenté au challenge régional et à la Semaine fédérale de Valognes.

Les séjours organisés par SAS Cyclotourisme à l'initiative de Joseph Poirier confortent notre image à l'extérieur : « *En 2021, Saint-Avertin Sports Cyclotourisme donne rendez-vous à des cyclos de toute la France dans ses deux séjours d'Aubigny-sur-Nère (une trentaine de participants) et d'Amboise (environ 45).* »

L'implication des adhérents se traduit à d'autres niveaux : Joseph Poirier membre de la commission fédérale Tourisme, délégué régional à la formation, récompensé par la médaille de bronze de la FFCT ; François Tartarin membre du comité de rédaction de la revue fédérale ; plusieurs adhérents engagés dans les cycles de formation de la FFCT ; Christine Poirier lauréate en 2020 du concours photo départemental, sur le thème « Passage au château ». A cela s'ajoute l'engagement de plusieurs membres de la section au niveau de l'omnisports.

A l'issue de son intervention, F. Tartarin remet au maire de Saint-Avertin le maillot de SAS Cyclotourisme.

### **Election des membres du bureau :**

Les six élus sortants se représentent. Pas de nouvelle candidature.

Candidats : Nelly Charlet, Christine Poirier, Marie-Françoise Tartarin, Thierry Courson, Joseph Poirier, François Tartarin.

L'assemblée générale, informée que le vote à bulletin secret est prévu, choisit le vote à main levée.

*Les six candidats sont élus à l'unanimité.*

#### **Sécurité :**

Thierry Courson, délégué sécurité, intervient avec diapos sur le comportement à adopter par les cyclistes roulant en double file quand un véhicule arrive à l'arrière ou en face.

Le président rappelle que, dans l'ensemble, les groupes de SASC respectent le code de la route.

#### **Formation :**

Joseph Poirier présente les différentes formations d'encadrant FFCT et le calendrier des stages 2021-2022 :

- Animateur club : les 2 et 16 octobre 2021 à Blois.
- Initiateur : les 29, 30, 31 octobre et 1<sup>er</sup> novembre à Vendôme (à confirmer).
- Moniteur et moniteur Tourisme à vélo : dates inconnues.

#### **Interventions des invités :**

- Le maire s'étonne que dans les projets du club en 2022 le voyage à Steinbach n'ait pas été reconduit. Il dit son espoir que Saint-Avertin et sa ville jumelle allemande fêteront ce 40e anniversaire en 2022.

En réponse à une remarque de F. Tartarin, il assure que la section pourra accueillir le challenge du Centre dans les locaux du site métropolitain de la Camusière.

- Marie-Josée Duboël, présidente du Codep, ne doute pas de la capacité du club à accueillir. Elle annonce une collaboration du Codep avec le CDOS, Comité départemental olympique et sportif, en vue de la promotion estivale de notre activité en Indre-et-Loire.
- Véronique Lhermitte, présidente de Saint-Avertin Sports, insiste elle aussi sur le respect du code de la route. Porter le maillot du SAS, c'est représenter le SAS. Lorsqu'une infraction est constatée, souligne-t-elle, le public ne juge pas une personne en particulier mais le comportement du SAS en général.

Clôture à 21 h 45 autour du verre de l'amitié.